

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- 1) RESPECTEZ LA LIMITATION DE VITESSE ET LE PLAN DE CIRCULATION
- 2) CEINTURE DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE PENDANT LES MANŒUVRES ET LA CIRCULATION
- 3) RESPECTEZ LES CONSIGNES DE LA BASCULE ET DES MACHINISTES
- 4) DISTANCE DE SÉCURITÉ EN AVEC LES ENGIN : MIN. 25 M
- 5) LES ENGIN DE CHANTIER SONT PRIORITAIRES
- 6) NE SORTEZ PAS DE VOTRE VÉHICULE SAUF IMPÉRATIF ET PORTEZ VOS EPI EN CAS DE SORTIE
- 7) JETEZ VOS DÉCHETS DANS LES BENNES À DISPOSITION
- 8) INTERDICTION DE « CLAQUER » LES BENNES
- 9) ÉTABLISSEZ LE CONTACT VISUEL AVEC LES CONDUCTEURS DES ENGIN AVANT TOUT APPROCHE
- 10) AVANT UNE MANŒUVRE, CONTRÔLEZ LES ALENTOURS ET VÉRIFIEZ L'ABSENCE DE PIÉTONS ET DE VÉHICULES
- 11) PAUSE INTERDITE SUR LE SITE
- 12) LAVEZ LES ROUES EN SORTANT

PLAN DE CIRCULATION - Site de Mondercange



VOUS RENTREZ SUR UN SITE INDUSTRIEL PRIVÉ, VOUS RESTEZ RESPONSABLE DE VOS ACTIONS ET PRISES DE DÉCISION EN TOUTES CIRCONSTANCES



POUR VOTRE SÉCURITÉ, MERCI DE NE PAS DESCENDRE DE VOTRE VÉHICULE, SAUF IMPÉRATIF